



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## Quand la Ville et l'Université de Genève agissent en faveur d'une "autre" mobilité estudiantine

Désireuse de proposer une solution concrète au problème de la sédentarité des étudiant-e-s, la Ville et l'Université de Genève ont uni leurs forces pour réaliser Vélo-Campus: un plan pratique visant à favoriser les déplacements cyclables des usagers de l'Université de Genève. Si cette démarche s'inscrit dans la ligne politique menée par la Ville de Genève en matière de mobilité, elle répond plus particulièrement aux préoccupations de l'UniGe concernant le bien-être de ses étudiant-e-s. Distribué à Uni Mail et au CMU du 3 au 7 novembre prochain, ce dépliant a pour principal objectif de faciliter le changement d'habitudes en passant des transports individuels motorisés aux déplacements à vélo, à pied, en complémentarité avec les transports publics.

Implantée au cœur de la cité de Calvin, l'Université de Genève est une institution décentralisée, dont les multiples sites d'activités se répartissent sur l'ensemble du territoire genevois. Les échanges entre ces différents lieux sont à fréquence élevée et les étudiants quotidiennement conduits à se déplacer de l'un à l'autre dans le cadre de leurs cours.

Le projet vélo-campus vise à tirer avantage de cette situation singulière en mettant l'accent sur une mobilité douce et une bonne orientation entre les différents bâtiments universitaires. En effet, si les distances entre ces bâtiments sont souvent trop grandes pour être effectuées à pied, elles sont en revanche idéales pour être parcourues à vélo.

A ce titre, vélo-campus est le produit d'une synergie entre la [Ville](#), le [Bureau des sports](#) et l'[Antenne santé](#) de l'UniGe dont l'un des axes de prévention est précisément la lutte contre la sédentarité. Vélo-campus est donc un outil d'information et d'orientation qui permet aux étudiant-e-s, ainsi qu'à tous les collaborateurs de l'UniGe, de se déplacer aisément à vélo ou à pied pour se rendre aux lieux de cours depuis le domicile, ou circuler entre les différents bâtiments universitaires.

La réalisation de vélo-campus a également été motivée par une volonté de revaloriser la pratique du vélo face à l'accroissement notoire des deux-roues motorisés (motos et surtout scooters) ces dernières années. En effet, entre 1985 et 2002, le nombre de ces véhicules a augmenté de 168% sur l'ensemble du canton. Une prolifération qui porte préjudice au vélo, dans le sens où les usagers de ces deux-roues motorisés utilisent souvent les pistes cyclables mises en place pour les vélos: plus de 70 km de rues sont aménagés pour les vélos sur les 180 km qu'en totalise la ville.

Ce point de vue a par ailleurs été renforcé par une récente étude de l'Observatoire universitaire de la mobilité ([OUM](#)) qui relève que le facteur principal invoqué par les cyclistes pour la non-utilisation du vélo est le sentiment d'insécurité ressenti en circulant, dont les scooters sont en grande partie responsables. Elle aboutit également à la conclusion que les conducteurs de scooters sont les usagers de véhicules les plus enclins à effectuer un report modal sur le vélo.

Face à cette situation, il a semblé particulièrement opportun à la Ville de Genève de mener une action dans le contexte de l'Université pour revaloriser et réaffirmer la place du vélo comme un véhicule polyvalent, efficace et rapide. Une collaboration qui participe complètement du dessein de l'Université de prendre une part active au développement et au bien-être extra-académique de ses étudiants, ainsi que de promouvoir la mobilité douce.

Charles-Antoine Courcoux  
Université de Genève, Presse Information Publications  
Novembre 2003

Pour obtenir la brochure Vélo-campus :  
Antenne santé, 4 rue de Candolle (1er étage) Bureau 108, 1211 Genève 4  
Tél: 022 379 77 09  
E-mail: [antenne-sante@unige.ch](mailto:antenne-sante@unige.ch)